



© JB MENGES - Bordeaux Métropole

Projet de transport par câble *Télécabines*

Bordeaux / Cenon-Lormont

Annexe 3 : bilan quantitatif de la concertation

Les chiffres clés de la concertation



2 REUNIONS PUBLIQUES

90 personnes (en présentiel et en ligne)

60 personnes (en présentiel et en ligne)



32 DÉBATS MOBILES

1319 personnes rencontrées

(41 en moyenne par stand)



1 EXPOSITION

Plus de **17 000** visiteurs de l'exposition
(dont 3 317 à l'intérieur)



3 FORUMS PARTICIPATIFS

95 personnes rencontrées à Lormont (5 décembre)

59 personnes rencontrées à Bordeaux (9 janvier)

92 personnes rencontrées à Cenon (17 janvier)



785 CONTRIBUTIONS

Issues du site de la participation, des registres
papiers, adressées par mail à l'équipe projet ou à
la garante et des cahiers d'acteurs



490 DOSSIERS DE CONCERTATION DISTRIBUÉS



QUESTIONNAIRE

1803 réponses au questionnaire



7 600 PLAQUETTES D'INFORMATION DISTRIBUÉES

Les chiffres clés de la concertation



2 588 CONTRIBUTIONS

(site internet, registre papier, adresses mails, cahiers d'acteurs, questionnaires)



396 PERSONNES QUI SE SONT

RENDUES AUX RÉUNIONS
PUBLIQUES DE CONCERTATION
(réunions publiques, forums participatifs)



8 090 DOCUMENTS D'INFORMATION
(plaquettes et dossiers de concertation)
DISTRIBUÉS AUX PERSONNES
RENCONTRÉES



14 148 VISITEURS
UNIQUES SUR LE SITE
WEB DE BORDEAUX
MÉTROPOLE et 290
visiteurs uniques sur le
site de la concertation



93 publications digitales qui
ont généré 4 473 887 vues et
42 490 interactions (likes,
commentaires, partages,
clics...).

Les réunions publiques

La démarche de concertation est marquée par deux réunions publiques : une réunion d'ouverture (1^{er} décembre 2022) et une réunion publique de clôture (2 février 2023).

Ce dispositif permet au grand public de bénéficier de l'ensemble des caractéristiques relatives au projet de transport par câble, les alternatives du projet et les modalités de concertation.



La réunion publique d'ouverture a rassemblé **90 personnes**, dont 50 en présentiel et 35 à 45 en ligne via la chaîne YouTube. Au total, **11 questions** ont pu être posées en lien avec les thématiques suivantes : opportunité du projet, impacts (touristiques, météorologiques), caractéristiques (tracés, fréquence, survol des entreprises, technologie) et la concertation mise en place.

La réunion publique de clôture a quant à elle réuni **60 personnes** dont 40 en présentiel et 20 personnes en moyenne via la chaîne YouTube.

Une vingtaine de questions ont été posées en lien avec les thématiques suivantes : les équipements et services, le projet de transport par câble (technologie, construction, accessibilité, fréquentation) et les alternatives du projet (tramway, futurs projets de transport par câble).

Les forums participatifs

Ce dispositif allie temps d'information et ateliers d'échange afin de recueillir les contributions et de rendre les participants acteurs de la démarche.

3 forums participatifs ont été organisés sur les communes concernées par le projet : Lormont (5 décembre 2022), Bordeaux (9 janvier 2023) et Cenon (17 janvier 2023). Ces temps commencent par une brève présentation du projet, suivie d'une annonce des thématiques abordées dans les différents stands : les besoins de mobilité, les services/équipements, la vision autour du transport par câble, les tracés. Les participants se dirigent donc vers la/les thématique(s) qu'ils souhaitent et peuvent déambuler de stand en stand. Enfin, lors des deux derniers forums participatifs, des temps de questions-réponses ont été organisés afin de proposer des échanges supplémentaires.



- Le premier forum organisé à **Lormont** a rassemblé environ **95 personnes**.
- Le forum de **Bordeaux** a quant à lui réuni **57 personnes**.
- Le forum de Cenon a rassemblé **92 personnes**.

Les réunions publiques

La démarche de concertation est marquée par deux réunions publiques : une réunion d'ouverture (1^{er} décembre 2022) et une réunion publique de clôture (2 février 2023).

Ce dispositif permet au grand public de bénéficier de l'ensemble des caractéristiques relatives au projet de transport par câble, les alternatives du projet et les modalités de concertation.



La réunion publique d'ouverture a rassemblé **90 personnes**, dont 50 en présentiel et 35 à 45 en ligne via la chaîne YouTube. Au total, **11 questions** ont pu être posées en lien avec les thématiques suivantes : opportunité du projet, impacts (touristiques, météorologiques), caractéristiques (tracés, fréquence, survol des entreprises, technologie) et la concertation mise en place.

La réunion publique de clôture a quant à elle réuni **60 personnes** dont 40 en présentiel et 20 personnes en moyenne via la chaîne YouTube.

Une vingtaine de questions ont été posées en lien avec les thématiques suivantes : les équipements et services, le projet de transport par câble (technologie, construction, accessibilité, fréquentation) et les alternatives du projet (tramway, futurs projets de transport par câble).

Les forums participatifs

Ce dispositif allie temps d'information et ateliers d'échange afin de recueillir les contributions et de rendre les participants acteurs de la démarche.

3 forums participatifs ont été organisés sur les communes concernées par le projet : Lormont (5 décembre 2022), Bordeaux (9 janvier 2023) et Cenon (17 janvier 2023). Ces temps commencent par une brève présentation du projet, suivie d'une annonce des thématiques abordées dans les différents stands : les besoins de mobilité, les services/équipements, la vision autour du transport par câble, les tracés. Les participants se dirigent donc vers la/les thématique(s) qu'ils souhaitent et peuvent déambuler de stand en stand. Enfin, lors des deux derniers forums participatifs, des temps de questions-réponses ont été organisés afin de proposer des échanges supplémentaires.



- Le premier forum organisé à **Lormont** a rassemblé environ **95 personnes**.
- Le forum de **Bordeaux** a quant à lui réuni **57 personnes**.
- Le forum de Cenon a rassemblé **92 personnes**.

Les stands / débats mobiles

Des stands mobiles ont été déployés sur différents lieux de la Métropole et au-delà (Libourne).

Les stands mobiles permettaient d'aller à la rencontre des usagers pour leur transmettre de l'information autour du projet et recueillir leurs perceptions, attentes et contributions. Le calendrier des stands a été établi pour mobiliser les usagers/habitants en amont des évènements et assurer une présence sur des lieux de passage à des horaires clés.

Ce dispositif a permis d'informer de nombreuses personnes du projet et répondre à l'ensemble de leurs interrogations.



Depuis le 28 novembre, **1319 personnes** ont été rencontrées (**41 en moyenne** par stand). Les échanges sont généralement en lien avec les tracés et le secteur du projet, l'intégration des vélos, l'intégration au réseau de transports en commun et le coût du projet.

L'exposition

Du 28 novembre 2022 au 13 février 2023, des cabines ont été exposées sur le parvis de la Maison Ecocitoyenne à Bordeaux. Elles ont été accompagnées d'une exposition dans la Maison Ecocitoyenne qui proposait de vivre une expérience immersive au sein de ce mode de transport.

La Maison Ecocitoyenne disposait également d'un registre de concertation afin de recueillir les avis et questions des participants.



Au total, ce sont plus de **17 000 visiteurs de l'exposition**, dont 3 317 à l'intérieur.



i L'information au public

En complément des documents papiers distribués (dossier de concertation, document de synthèse) et des publications sur les réseaux sociaux, le dispositif de communication déployé a été le suivant :

L'information légale

Conformément à l'article L-121-16 du code de l'environnement, la concertation a été annoncée :

- Par voie d'affichage, le 10 novembre 2022, au siège de Bordeaux Métropole et dans les communes de Bordeaux, Cenon et Lormont,
- Par voie de presse, le 11 novembre 2022 dans Courrier de Gironde et le 12 novembre 2022 dans Sud-Ouest.

La presse

Le 1^{er} décembre 2022, une conférence de presse d'ouverture de la concertation a été organisée, avec un relais du projet dans la presse régionale et nationale. Tout au long de la concertation, des encarts de communication du projet ont été visibles dans le journal Sud-Ouest (8 insertions, 1 384 000 lecteurs au total).

Le journal de Bordeaux Métropole

Diffusé dans chaque foyer de la métropole (453 000 exemplaires), la concertation du projet a fait l'objet d'une information en amont de la concertation et d'une double page d'information sur le projet dans l'édition du 1^{er} trimestre 2023.



L'information au public

La vidéo

Une vidéo de présentation du projet et des modalités de la concertation a été diffusé sur les réseaux sociaux de la Métropole, lors des réunions publiques et forums et dans les cabines exposées sur le parvis de maison écocitoyenne. Cette vidéo a fait l'objet de 394 vues.

La campagne d'affichage et l'information dans les transports

Une campagne d'affichage, avec 252 affiches, a eu lieu sur le réseau TBM pendant 9 semaines, permettant à tous d'être informé des grands rendez-vous de la concertation. Cette information a été complétée par une information spécifique les jours de réunions publiques et de forums participatifs.

La page internet du projet et la newsletter

Une page internet dédiée au projet est en ligne depuis le 10 novembre 2022 (bordeaux-metropole.fr/telecabines). Celle-ci présente les caractéristiques principales du projet et les modalités de la concertation. Elle a été enrichie en cours de concertation d'une FAQ notamment.

Le projet a fait l'objet de 4 informations via la newsletter de Bordeaux Métropole, diffusée chacune à environ 15 000 exemplaires.





Les contributions

Le **site internet de la participation** a été mis en ligne 15 jours avant le lancement de la concertation afin d'informer largement sur le projet, de publier les dossiers et les études relatives au projet et de recueillir les contributions de tous ceux qui le souhaitent. Il est la vitrine de la démarche de concertation mise en place. Au total, **432 contributions** ont été émises sur le site de la participation.

Des registres papier étaient disponibles aux jours et aux heures d'ouverture au public au siège de Bordeaux Métropole, à la Maison Ecocitoyenne et dans les mairies des 3 communes concernées (Cenon, Bordeaux, Lormont). Les animateurs présents sur les stands mobiles détenaient également un registre.

L'adresse mail dédiée de Bordeaux Métropole a permis de recueillir **17 contributions** et la **garante** en a réceptionné **10 supplémentaires**, par mail ou par courrier, dont deux collectives recueillant 67 signatures pour l'une et 164 contributeurs pour l'autre.

Pour recueillir les contributions des personnes morales (entreprises, associations, etc.) des cahiers d'acteurs ont été mis en place. Au total, **3 cahiers d'acteurs** ont été transmis à Bordeaux Métropole.

Le questionnaire

Le questionnaire est un outil de recueil de contributions déployé sur le site internet de la participation de Bordeaux Métropole et administré sur le terrain lors des stands mobiles. Il permet de faire le lien avec les contributions émises lors des trois forums participatifs car il se découpe selon un format relativement similaire :

- 1) Le profil des répondants
- 2) Les déplacements entre les deux rives
- 3) La perception du transport par câble
- 4) L'usage du télécabines s'il venait à être construit

Ce sont près de **1 803 questionnaires** recueillis, dont 79 administrés lors des stands mobiles.

Les engagements de la charte nationale de la participation

Le 28 février 2022, Bordeaux Métropole a adhéré à la charte nationale de la participation du public, qui énonce les valeurs et les principes définissant le socle d'un processus participatif vertueux. Elle regroupe 22 engagements répartis en 4 articles qui constituent une aide dans la mise en œuvre du dispositif de participation et que la métropole s'engage à tenir dans ses concertations. Au regard de la charte, Bordeaux Métropole estime avoir mis l'accent sur les engagements ci-contre.

Article 1 : La participation nécessite un cadre clair et partagé

Bordeaux Métropole a cherché à :

- Réaliser **un dossier de concertation pédagogique** et communiquer via différents canaux (exposition, réseaux sociaux, stands ...) pour diffuser une **information claire et détaillée**.
- Expliquer **la place de la participation** dans le processus décisionnel et le **degré de participation** souhaités lors des temps participatifs.
- Présenter clairement au public **la nature du projet, ses enjeux, le rôle du porteur de projet et les responsabilités du décisionnaire** lors des rencontres et sur les divers supports de communication.
- Mettre en place la participation du public en amont des décisions avec **une mise en débat de l'opportunité du projet**.
- Établir **un suivi et un bilan du processus** participatif et le communiquer auprès du public.
- Saisir volontairement la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) afin de nommer **un garant du processus participatif**.

Article 2 : La participation du public nécessite un état d'esprit constructif

Bordeaux Métropole a cherché à :

- Partager à l'oral **l'état d'esprit constructif souhaité** avec les participants au début de chaque forum et réunion publique.
- **Respecter et partager l'ensemble des arguments** des participants tout au long de la construction du projet, en les retransmettant sur le site internet.
- **Impliquer de manière constructive les participants** grâce à des forums avec des stands de contributions et des temps d'échanges.

Les engagements de la charte nationale de la participation

Article 3 : La participation du public recherche et facilite la mobilisation de tous

Bordeaux Métropole a cherché à :

- Inviter les participants à **aller voir les avis divergents** sur le site de la participation et à réagir, afin **d'encourager les différents points de vue**.
- Associer à la fois **partenaires institutionnels, associations, collectifs citoyens et habitants** avec des dispositifs variés et adaptés (questionnaires, réunions, cahiers d'acteurs ...) pour **recueillir une diversité de points de vue**.
- S'assurer par le rôle du garant que **chaque parole a le même poids** et que chaque point de vue est entendu.
- Aller **chercher les publics les moins disponibles ou enclins** à participer grâce à des stands sur des lieux passants à des heures stratégiques et une exposition sur les quais de Bordeaux.

Article 4 : La participation du public encourage le pouvoir d'initiative du citoyen

Bordeaux Métropole a cherché à :

- Utiliser **une forte diversité d'outils pour mobiliser** le public dans sa diversité : forums, réunions publiques, questionnaires, exposition, stands mobiles, etc.
- Valoriser et encourager **les contributions du public tout au long du processus** avec des communications diversifiées dans de multiples supports : affichage au arrêt de tram, réseaux sociaux, distribution de plaquettes, etc.
- Prendre en compte et **considérer les propositions des participants** en fournissant des études complémentaires existantes sur la nature du transport en commun choisi et en étudiant les variantes de tracés proposées.